

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 2440 du 13 novembre 2018 portant promotion
de sous-officiers de réserve de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1828102S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2439 du 13 novembre 2018 (NOR : INTJ1828101S),

Décide:

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2018:

Masevski Olivier NIGEND : 252 148 NLS : 9 576 665

Le maréchal des logis-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2018:

Simonin Denis NIGEND : 252 899 NLS : 9 572 825

Le gendarme de réserve dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2018:

Haigron Jean-Pierre NIGEND : 112 202 NLS : 9 615 412

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 novembre 2018.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'armement,*
D. RÉMOND